



CENTRE HOSPITALIER JACQUES CŒUR

Communiqué de presse

Le 11 mai 2021, à Bourges

Les inscriptions au concours de Formation d'Aide-Soignant.e (IFAS) du département sont ouvertes

Les dossiers d'inscription sont à envoyer avant le 1^{er} juin 2021. Le nombre de places proposées cette année dans les instituts du département est en augmentation.



Une formation ouverte à tous

Accessible sans condition de diplôme, la formation proposée par les IFAS s'effectue en alternance sur une année. L'unique condition d'accès au concours d'aide-soignant.e est d'être âgé.e de 17 ans au moins à la date de l'entrée en formation.

Contact presse : Pierre-Yves HALIN, chargé des relations publiques - 02 48 48 47 16 - pierre-yves.halin@ch-bourges.fr
Centre Hospitalier de Bourges - 145 Avenue François Mitterrand - CS 30010 - 18020 Bourges Cedex
www.ch-bourges.fr |   @chjacquescoeur

En raison de l'épidémie, la sélection s'effectue cette année uniquement sur dossier. Les candidats doivent obligatoirement remplir un dossier de pré-inscription en ligne (<https://0180860q.etab.giprecia.org/>), une fiche d'inscription et un livret de questions accessibles sur le site Internet du Centre Hospitalier Jacques Cœur (<http://bit.ly/IFAS-du-Cher>).

« Les dossiers d'inscription pour les trois IFAS du département (Bourges, Saint-Amand-Montrond, Vierzon et l'antenne d'Aubigny-sur-Nère) se font à travers le même document. Quand les candidats remplissent un dossier, ils s'inscrivent en fait dans les quatre établissements. Les candidats doivent ensuite indiquer par ordre de priorité les IFAS qu'ils souhaitent rejoindre. »

Evelyne Blondet, directrice de l'IFAS de Bourges et coordinatrice des instituts de formations du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) du Cher

Les dossiers sont à transmettre par voie postale, en courrier recommandé avec accusé de réception ou lettre suivie avant le 1er juin 2021.

Un nombre de places en augmentation

Pour la formation 2021-2022, deux IFAS du département augmentent leur nombre d'élèves formés. L'IFAS de Bourges passe de 66 à 80 élèves (40 feront leur rentrée en septembre 2021, et 40 leur rentrée en janvier 2022) et l'IFAS de Vierzon passe de 50 à 60 élèves (30 feront leur rentrée en septembre 2021, et 30 leur rentrée en janvier 2022).

« C'est une très bonne nouvelle pour le département. Le métier d'aide-soignant.e peut s'exercer dans de nombreuses structures et les opportunités professionnelles ne manquent pas. C'est un secteur qui recrute. L'année prochaine, c'est l'IFAS de Saint-Amand-Montrond qui devrait augmenter ses capacités. »

Evelyne Blondet, directrice de l'IFAS de Bourges et coordinatrice des instituts de formations du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) du Cher

Une formation qui s'est adaptée au Covid-19

L'apparition du Covid-19 a eu un impact sur l'organisation des IFAS, notamment au plus fort de la crise. Cependant, cette situation exceptionnelle a aussi mis en exergue les qualités professionnelles des élèves, qui n'ont pas hésité à venir volontairement prêter main-forte dans les établissements hospitaliers lors de la première vague. Une aide qui fût extrêmement précieuse et appréciée par les équipes.

« Forts de cette expérience, nous avons réussi pour la promotion 2020-2021 à trouver un juste milieu pour assurer la formation dans des conditions optimales malgré l'épidémie. Les cours théoriques ont eu lieu en distanciel et les cours pratiques dans les IFAS, par petits groupes et dans le respect des règles sanitaires. Les élèves ont également pu réaliser tous leurs stages. »

Evelyne Blondet, directrice de l'IFAS de Bourges et coordinatrice des instituts de formations du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) du Cher